



Marseille, le 17 mars 2022

Monsieur Didier OSTRE
DGS de la Ville de Marseille

Objet : Moyens de la Mairie des 13e/14e arrondissements.

Monsieur le Directeur Général des Services,

L'attention de nos organisations syndicales a été attirée par les personnels de la Mairie des 13e/14e arrondissements concernant leurs grandes difficultés de fonctionnement liées au manque de moyens, et leurs conditions de travail dégradées de ce fait.

En effet, cette Mairie de secteur a vu ses effectifs réduits de près d'un quart en quelques années (passant de 240 à 187 agents), le nombre de ses cadres a chuté de 75 % (passant de 12 à 4), sur 28 départs à la retraite, 1 seul a été remplacé depuis 2017 et 79 agents ont plus de 55 ans, soit 41,54 % des effectifs.

Les conditions de travail sont totalement sinistrées en terme de moyens, laissant les employés encore sur place dans une détresse totale !

Comment ceux-ci peuvent-ils assumer correctement et physiquement les missions des postes non remplacés ?

Comment doivent-ils faire face au mécontentement croissant des administrés qui ne comprennent pas pourquoi le service rendu est forcément moins rapide (les agents s'évertuant malgré tout à servir avec qualité) ?

Monsieur le DGS de la Mairie d'arrondissements nous indique avoir effectué toutes les démarches possibles pour obtenir des moyens supplémentaires à minima, sans même solliciter le retour aux effectifs initiaux.

Il a insisté sur dizaine de postes prioritaires et demandé des recrutements externes à défaut de candidatures internes.

À ce jour, aucune réponse concrète n'a été apportée à ses demandes multiples.

Cette situation n'est pas admissible pour les personnels qui sont visiblement abandonnés par la Mairie Centrale.

Nous rappelons que des moyens de travail insuffisants peuvent engager la responsabilité de l'employeur, au titre de son obligation générale de prévention des risques professionnels, notamment en matière de conditions de travail.

Laisser l'équipe de fonctionnaires territoriaux de cette Mairie d'arrondissements dans cette situation pourrait relever d'un manquement en la matière.

C'est pourquoi, nous vous demandons de donner les consignes utiles pour accorder les moyens indispensables au bon fonctionnement de cette Mairie de secteur, notamment par des recrutements externes en urgence.

Par ailleurs, les demandes de revalorisation des régimes indemnitaires des cadres et agents qui assument depuis plusieurs années des missions en sus des leurs n'ont pas été suivies d'effet. Nous sollicitons donc une réponse à ce sujet dans les plus brefs délais.

En dehors de toute considération politique qu'un syndicat digne de ce nom ne doit en aucun cas utiliser, force est de constater que les agents et cadres de la Mairie des 13/14 ont subi depuis de nombreuses années les oppositions politiques entre la Municipalité en place et la tendance du Maire de secteur. Cette « prise d'otage » politicienne n'est pas correcte vis à vis des fonctionnaires territoriaux et à l'égard des citoyens concernés.

Monsieur le Maire de Marseille sortirait grandi de traiter avec équité cette équipe, prouvant ainsi qu'il n'applique pas les méthodes injustes de son prédécesseur.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à cette demande.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions, Monsieur le Directeur Général des Services, d'accepter l'expression de nos sincères salutations.

Ludovic Bedrossian
Président de la section CFTC
de la ville de Marseille



Daniel Venezia
Président de la section SNT CFE/CGC
de la ville de Marseille

